

---

ALISSA COOPER : ... en demandant à ceux qui sont sur cet appel, si vous êtes sur l'appel sans être sur l'Adobe Connect de le signaler si c'est le cas.

Bien. Il n'y a apparemment personne. Donc, tout le monde est sur Adobe Connect. Bien. Vous voyez sur l'écran l'ordre du jour pour cet appel.

Au mois de décembre, moi-même, Patrik et Mohamed, nous avons décidé d'organiser une réunion en janvier pour présenter le travail du CCWG. Le calendrier sera présenté à la fin de ce mois de janvier. Nous voulions donc réunir notre équipe pour parler du travail réalisé par le CCWG et pour faire une petite mise à jour concernant le travail du CCWG. Bien.

Premier point de notre ordre du jour, donc. Nous allons faire une mise à jour du travail du CCWG avec les propositions du CCWG, ce qui s'est passé et comment on va continuer par la suite à travailler. Nous avons eu quelques conversations entre le président, le personnel d'ICANN et il y a certains désaccords au sein de ces groupes. Depuis la fin du mois de décembre, on a abordé certains points.

On me dit que ça ne marche pas très bien et qu'on ne m'entend pas bien...

Bien. Nous allons voir si ça marche mieux, de façon à commencer sur la mise à jour du travail du CCWG. Je vais donner la parole à Keith, qui va nous donner une mise à jour. Keith.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.*

---

KEITH DRAZEK : Merci, Alissa. Je vais faire une petite mise à jour. Et Kavouss ajoutera ce qu'il veut et je prendrai les questions ensuite.

Je ne sais pas si vous m'entendez bien. J'ai un problème d'écho. Est-ce que vous m'entendez correctement?

ALISSA COOPER : On vous entend bien, oui. Ça va.

KEITH DRAZEK : Merci, Alissa. S'il vous plaît, mettez tous votre micro en muet si vous ne parlez pas. Donc, je vais vous donner une mise à jour concernant le travail du CCWG responsabilité. Le contexte d'abord. Le CCWG a présenté trois propositions à la fin de l'année dernière aux commentaires publics. La période de commentaires publics a terminé en décembre. Nous avons reçu des commentaires de différentes organisations, des commentateurs, d'individus. Le CCWG a travaillé au cours de ces dernières semaines, au début de cette année pour essayer d'analyser et d'assimiler les commentaires qui ont été soumis lors des commentaires publics. Cela inclut les commentaires soumis par le Conseil de l'ICANN. Comme la période de commentaires précédente, ICANN a profité de cette possibilité pour faire des commentaires sur cette version 3 des propositions. Et nous avons eu des réunions avec les membres de l'ICANN et avec le Conseil de l'ICANN pour être sûrs qu'il n'y avait pas d'obstacles et pour bien comprendre les différents soucis qui existaient. Le calendrier original de la réunion de Dublin parlait du 22 janvier pour une approbation finale et pour que la proposition du CCWG soit présentée au Conseil et à la NTIA.

---

Étant donné les commentaires que nous avons reçus pendant la première période de commentaires publics, cela ne sera pas possible. C'est clair. Il va y avoir un rapport supplémentaire qui va voir comment les commentaires ont été abordés. Nous ne savons pas encore comment nous allons faire. Nous ne savons pas comment le CCWG va avancer et quel sera le calendrier à appliquer. Cela va dépendre des réponses des organisations membres elles-mêmes. Donc, je sais que la GNSO a une réunion demain. Le Conseil de la GNSO se réunit pour finir sa contribution au CCWG. Cette contribution sera une consolidation des différents commentaires soumis par les différentes parties prenantes et les unités constitutives de la GNSO. Le but ici est d'identifier ce que la GNSO — qui des organisations membres qui ont soumis 12 recommandations concernant les points qui les inquiètent le plus.

Je sais que les autres organisations membres ont aussi soumis ou vont soumettre leurs commentaires. Et je pense qu'une fois cela sera reçu, cette semaine, par le CCWG, le calendrier pour la prochaine hase sera plus clair.

Alors, je vais m'arrêter ici. Je vais vous demander s'il y a des questions. Peut-être que Kavouss veut ajouter quelque chose à ce que je viens de dire aussi, hein? Merci.

Kavouss, vous avez la parole. Est-ce que vous voulez ajouter quelque chose?

Nous ne vous entendons pas, Kavouss. Peut-être que Kavouss a un problème technique.

Bien. Alors, est-ce qu'il y a des questions à ce moment-là?

---

Joseph Alhadeff demande la parole. Joseph, vous avez la parole.

On ne vous entend pas.

Kavouss demande à ce qu'on l'appelle?

KAVOUSS ARASTEH : Est-ce que vous m'entendez?

KEITH DRAZEK : On vous entend. On vous entend. Allez-y, Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH : Merci beaucoup, Keith. C'était un très bon résumé dans votre bon anglais. Je ne suis pas capable de parler aussi bien que vous l'anglais, mais je voudrais ajouter quelque chose à ce que vous avez dit. Nous sommes dans une étape difficile à cause des changements importants qui ont été réalisés sur la proposition numéro 2 par rapport aux membres uniques et aux désignateurs uniques.

J'ai 27 pages de commentaires. On voulait recevoir les commentaires de l'ICANN. Et je n'étais pas vraiment d'accord. Je pensais qu'il fallait qu'il y ait une certaine priorité aux commentaires d'ICANN puisque finalement, c'est ICANN qui va être responsable des recommandations. J'ai insisté pour qu'il y ait un ordre du jour bien structuré.

J'ai travaillé pendant ma période d'hospitalisation au mois de décembre et le CCWG a organisé, comme vous l'avez dit, deux appels, deux appels de trois heures chaque fois. Nous avons eu 12 recommandations. On a

---

indiqué qu'à chaque réunion, deux recommandations seraient considérées. Les mêmes deux recommandations seraient analysées et pendant – d'autres recommandations seraient analysées l'une après l'autre. Mais comme je l'ai dit, il y a eu des commentaires qui ont été reçus du Conseil de l'ICANN qui, à mon avis, sont importants. Et il a fallu les considérer. Il y a des problèmes importants qui sont sur la table, donc. Un de ces problèmes est l'intérêt public mondial pour lequel la définition n'est pas encore claire. Et le Conseil de l'ICANN, dans son commentaire, a dit que si la condition A, B, C, comme mentionné dans le rapport, est prise en compte, l'intérêt public mondial ne sera pas considéré ou satisfait. Le CCWG n'a pas été content de cette approche. Il a dit que quelque chose qui n'avait pas été défini ne pouvait pas devenir un point qui n'était pas satisfait. Il fallait être plus spécifique et qu'en ce qui concerne les critères qui n'étaient pas satisfaits, il y avait une seule référence à l'intérêt public mondial. Et cette seule et unique référence va poser des difficultés pour l'article qui va être – l'acte constitutif. Il y a certaines parties de cet acte constitutif dans lequel on cite cet intérêt mondial, l'intérêt public mondial.

Le deuxième point est la mission de l'ICANN. Le Conseil souhaitait que cette mission soit précisée et qu'elle soit de haut niveau. Ensuite, des points de cette mission devraient être transférés. Et c'est une autre discussion. Les problèmes, aussi, étaient les droits de l'homme. C'est un problème qui est en cours de discussion. L'autre problème était l'intérêt du consommateur ou la tâche du consommateur. Et pour ce point-là, aussi, il y a eu des désaccords concernant ce qui devrait être inclus dans l'article 1 des statuts ou ce qui devrait être mis ailleurs. Il y a eu deux opinions. La première, ce n'est pas un point général, il ne faut pas

---

généraliser cela parce que cela se réfère principalement aux activités de gTLDs, etc.

Un autre problème a été le problème de l'inspection. Comment est-ce que les inspections doivent être faites? À quel moment est-ce que – quel est le niveau des SOs et des ACs pour pouvoir avancer dans la progression pour les inspections? Il y a eu certaines remarques qui ont été notées concernant la progression, le type de documents. Est-ce que ces documents doivent être mis dans les prérequis les plus bas pour les SOs et les ACs pour le processus d'intervention progressive? Est-ce que cela doit être mis à un niveau supérieur? L'autre problème qui est en cours de discussion est l'IRC. Est-ce que le – comment est-ce que l'IRC doit être suivi? Est-ce que ce doit être une politique? Est-ce que ce doit être une question opérationnelle pour l'ICANN? ICANN voulait que ce soit dans le secteur politique.

L'IDP est aussi un autre problème. Ça ne devrait pas rentrer dans le secteur de l'IRP. L'autre problème était lié à l'IRP aussi. On a dit que l'IRP était quelque chose qui était considéré dans les statuts de l'ICANN. Et le problème de – le PTI n'est pas une violation des statuts. Cela ne peut pas être placé dans l'article 1 par conséquent. Et il faudra discuter de tous ces problèmes au cours des discussions futures. Et le CCWG doit aborder la recommandation 4 et la recommandation 12, qui sont presque finies.

J'ai oublié de parler du budget. C'est important. On en a aussi discuté. Il y a eu des accords dans ce domaine. Nous allons demander à ICANN de mentionner, de nous dire s'ils sont satisfaits des changements et si le CCWG maintenant est plus au niveau de la réconciliation plutôt que de

---

la concertation. Ce que je soutiens. Et je recommande que l'on ait cette approche.

D'autres recommandations. Comme Keith l'a dit, le point le plus important pour l'ICG est que l'on ne sait pas s'il faut qu'il y ait un supplément ou s'il faut qu'il y ait un rapport. Et dans ce cas-là, il faudra qu'il y ait – on ne sait pas non plus s'il y aura des périodes de commentaires publics de nouveau ou pas. C'est un souci pour l'ICG. Nous ne voulons pas que cela ait un impact au niveau de la transition.

Et les problèmes de l'IRP, l'application des PTI sont aussi importants pour l'ICG à cause des nombreux problèmes et à cause – le problème du budget est aussi un problème important parce que le budget IANA est en cours de discussion. Et pour l'ICG, c'est important de ne pas avoir – que cela n'ait pas de conséquences non souhaitées.

À part ces deux réunions, les autres groupes du CCWG qui travaillent sur ces groupes que nous appelons – qui travaillent sur la responsabilité, ils ont travaillé sur des questions qui requièrent une discussion. Il y a eu un autre groupe qui travaille aussi sur d'autres thèmes importants avec Becky Burr. Il peut y avoir aussi d'autres groupes qui ont été créés. Personnellement, je pense que nous devrions rédiger ce nouveau rapport et avoir davantage de temps. Parce que ces changements qui ont été faits font que l'on va demander à ICANN – on va inclure les commentaires faits par le Conseil de l'ICANN qui sont des commentaires positifs. Le problème est compliqué. Il y a beaucoup d'avocats et de législateurs qui parlent de ces problèmes. Milton est très actif dans ce domaine; il a participé à toutes les réunions. Il y a aussi d'autres gens

---

qui appartiennent à l'ICG et qui participent activement à toutes ces réunions.

En ce qui concerne les commentaires publics, nous ne serons peut-être pas — beaucoup de groupes n'ont pas pu faire des commentaires sur tous les thèmes, sur tous les problèmes. Une des questions qui est en cours de discussions au GAC, c'est si le GAC doit participer ou pas au processus de prise de décisions. Il y a deux opinions. L'une que oui, il doit participer, et l'autre, non. La première vision est que le GAC doit participer au cas par cas. Cela pourrait être une manière d'avancer dans ce domaine. Le GAC doit prendre une décision sur ce point. C'est une situation qui est encore en cours de décision. Et la GNSO – et on attend les commentaires de la GNSO. Les commentaires peuvent être plus substantiels; d'autres moins.

S'il y a des questions, je serai ravi d'y répondre. Merci. J'ai fini.

ALISSA COOPER :

Merci beaucoup, Kavouss. Merci, Keith, pour votre mise à jour. Je vois qu'il y a certaines personnes qui ont des commentaires ou des questions à poser. Nous allons donner la parole à Russ Mundy. Russ Mundy, allez-y.

RUSS MUNDY :

Merci beaucoup, Alissa. Merci, Keith. Merci, Kavouss, pour votre résumé et pour le travail que vous avez tous fait. J'appartiens à ces groupes du CCWG et du CWG, mais je ne suis pas toujours au courant de ce qui se fait dans ces groupes de travail. Je pense que la perspective



---

de l'ICG – pour la perspective de l'ICG, un des aspects les plus importants est d'essayer de se rapprocher du point numéro 70. Et vous avez donné une bonne description des activités qui sont en cours de réalisation, qui sont toutes très importantes. Une des choses que je n'ai pas entendues était si vous aviez des commentaires à faire sur le fait que le CWG a donné les indications informelles concernant cette troisième proposition du CCWG et si cela répond à ces critères. Si vous pouviez répondre à cette question ou me donner cette précision.

KAVOUSS ARASTEH : Est-ce que vous pourriez me répéter votre question? Je n'ai pas compris. Le CCWG doit respecter quoi?

RUSS MUNDY : Les sept points requis de la proposition du CWG qui avaient été demandés dans le CCWG, le CWG a donné des indications informelles selon lesquelles il pensait que ces exigences avaient été satisfaites dans cette troisième proposition du CCWG.

KAVOUSS ARASTEH : Oui. Si on se base sur ce que le CCWG a dit, ces exigences sont satisfaisantes. Mais si on se base sur les commentaires du Conseil de l'ICANN et des commentaires publics, ce n'est pas le cas. Par exemple, je vais vous donner un exemple. Le Conseil de l'ICANN indique qu'en ce qui concerne le budget d'IANA, il y a des entités, des organisations qui devraient avoir le pouvoir de prise de décisions, qui devrait appartenir à une communauté opérationnelle : l'IGF, les noms, etc. Le CCWG n'est

---

pas d'accord avec cela. Le CCWG pense que l'IETF devrait être inclus dans les décisions, dans les consultations, dans la prise de décisions, mais le CCWG n'est pas d'accord pour que d'autres entités soient exclues de la prise de décision parce que dans toutes les recommandations, dans tous les processus, la communauté dans son ensemble, si elle décide de participer au processus, doit être incluse si on ne veut pas exclure les entités ou des organisations et seulement garder les entités concernées par le nommage, etc., l'IETF, etc. Ça, c'est le problème.

En ce qui concerne le budget, on a mentionné la situation pour laquelle on devrait parler du PTI, du budget. Donc, ce sont des discussions qui ont encore lieu actuellement. Je peux vous assurer que si l'on met en place toutes les actions pour répondre à toutes ces exigences du CWG qui sont directement liées avec ce que l'ICG veut respecter comme exigences, il faudrait donner une priorité à ces points-là. Cependant, comme je l'ai dit, il y a des questions concernant l'IRP. Et dans d'autres domaines, il y a des questions. Par exemple, la communauté de nommage a demandé que la délégation et la redélégation soient exclues de l'IRP. On a accordé cela. Et ils ont dit que les mécanismes pour l'IRP seront développés par la GNSO et par la ccNSO.

Ensuite, la communauté de nommage et l'IETF avaient le même problème. On a accordé, mais ni l'IETF ni la communauté de nommage n'ont dit où étaient développés ces mécanismes. On a dit que ces mécanismes existaient déjà et par conséquent, il faudrait mentionner cela que même si nous n'avons pas de mécanismes au sein de la CCWG, l'IETF a ses propres mécanismes en place et on n'a pas besoin de se soucier de cela.

---

Maintenant, nous devons – nous ne pouvons pas vous assurer que les membres de l'ICG pourront répondre à toutes ces questions et que tout ça sera réglé.

ALISSA COOPER : Merci, Kavouss. Je vous rappelle que nous avons juste une heure. Donc, s'il vous plaît, soyez brefs. Nous avons Keith Drazek et puis Milton.

Keith.

KEITH DRAZEK : Je voudrais dire que le CWG a fait un commentaire dans liste de l'ICG maintenant. Donc, si Kavouss veut le lire, il a été envoyé.

Je voudrais ajouter que j'ai répondu aux commentaires de Joe ou aux questions qui ont été posées dans le chat de l'Adobe Connect. Et pour en venir à ce que Kavouss a dit, je dirais que je ne vois pas de problèmes graves venant de la période de commentaires publics et des commentaires qui ont été soumis. Ils ne représentent pas une menace pour la proposition du CWG et le CCWG et le groupe qui travaille dans ce domaine. Il y a différents problèmes qui ont été identifiés et dont on discute et sur lesquels on travaille actuellement.

Donc, comme je vous l'ai dit, il y a une reconnaissance certaine du fait qu'il y a certains points-clés, certains aspects clés qui doivent être abordés et dont il faut parler.

ALISSA COOPER : Merci, Keith.

---

Milton, vous avez la parole.

MILTON MUELLER : Juste une petite – un commentaire à Keith concernant le rapport. Une des choses que je voudrais dire, c'est qu'il y a des dépendances qui existent dans la proposition. Il s'agit de la capacité du processus indépendant de mettre en place ou d'annuler les PTI. Ce point n'est pas abordé.

Il y a d'autres points. Je crois que le problème du budget aussi, on ne sait pas si ces dépendances ont été abordées.

ALISSA COOPER : Merci, Milton. Nous allons demander à quelqu'un du CWG de répondre à cette question, c'est-à-dire que le CWG doit être direct concernant la proposition du CCWG.

MILTON MUELLER : Oui...

ALISSA COOPER : Merci.

Kavouss, vous avez la parole.

---

KAVOUSS ARASTEH : Une fois que toutes les questions auront été posées, j'ai deux petites réflexions que je voudrais faire, mais je vais attendre que les dernières questions soient posées.

ALISSA COOPER : Merci.

Est-ce qu'il y a d'autres questions? Bien. Alors, Kavouss, on va vous demander de conclure avec vos deux remarques.

KAVOUSS ARASTEH : Oui. En fait, je voulais parler du travail qui avait été fait et particulièrement de la préoccupation au sujet du fait qu'il manquait des informations et que les activités des travaux, en fait, pouvaient impliquer la participation de l'équipe qui élabore le budget et des activités qui requièrent davantage de budgets au sujet de ces commentaires. Mais l'ICANN a exprimé le manque d'engagement de la part du Conseil d'administration envers la transition de ses nouveaux statuts constitutifs.

Je voulais également faire allusion à la question de la destitution de membres du Conseil d'administration. Il me semble que les préoccupations, en termes généraux, exprimées par le Conseil d'administration pourraient être considérées comme résolues étant donné que le président du Conseil d'administration va assister à notre réunion. Donc, on pourra reprendre cela un peu plus tard.

D'autre part, on suppose que la quantité de SOs et d'ACs qui participent pourraient être moins que la quantité à laquelle on s'attend. Et donc, il

---

est fort improbable que le GAC ne participe pas, ce qui veut dire que le RSSAC et le SSAC seraient les seuls comités à ne pas participer et donc, ce ne serait que deux comités qui s'abstiendraient de participer. Ce qui réduit, donc, le risque d'emprise, mainmise. Et la solution pour ce risque de capture semble être moins urgente.

D'autre part, on a cette discussion de la quantité de participants à la discussion. D'autre part, le Conseil d'administration de l'ICANN voulait améliorer les aspects d'autres discussions comme la définition des statuts constitutifs fondamentaux. Et donc, il décide de la possibilité d'y accorder le budget nécessaire.

Alors, j'espère qu'on pourra trouver le moyen d'arriver à bon port avec ces discussions. Et les discussions au sujet de ces recommandations pourraient passer à une troisième révision.

Et le CCWG a fait tous les efforts pour assurer qu'il n'ait aucun impact sur la transition après les mesures prises par la communauté opérationnelle. Donc, personne ne sait exactement quelle est la situation. Et il faudrait discuter avec le Gouvernement des États-Unis pour qu'ils révisent cette liste d'exigences pour vérifier s'ils ne l'ont pas modifiée pour s'adapter à la situation actuelle.

Voilà. C'est tout. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci, Kavouss. Il me semble qu'on a maintenant une idée claire de la quantité de questions qui ont été discutées au sein du CCWG et au sujet du calendrier aussi. Et la cible pour exécuter les travaux du CCWG est respectée dans les délais demandés par le Gouvernement des États-

---

Unis, ce qui prendrait à peu près quatre mois. La NTIA devrait donc être en mesure de prendre les décisions pertinentes d'ici peu.

De toute façon, on sent toujours cette sensation d'incertitude au sujet du calendrier et donc, je pense qu'il faudrait que l'on réévalue notre trajectoire en fonction des différentes initiatives en cours.

Donc, nous sommes en train de mettre à jour ces informations, nous travaillons ensemble pour le faire, et nous remercions les contributions de tous ceux qui y participent.

Jean-Jacques lève la main. Vous avez la parole.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci, Alissa. J'avais une question à poser par rapport à ce qu'a dit Kavouss tout à l'heure. On devrait essayer de contrôler que le risque de capture soit toujours mitigé. Et en tant qu'ICG, en tant que groupe, il faudrait que l'on considère que toute modification potentielle au calendrier pourrait avoir un impact sur le processus général de transition.

ALISSA COOPER : Merci, Jean-Jacques. Je pense qu'on pourrait bien considérer les alternatives, si les personnes le souhaitent effectivement. Donc, on peut en discuter.

Daniel, allez-y.

Daniel, on ne vous entend pas.

---

J'espère qu'on pourra résoudre les problèmes d'audio de Daniel. Entre temps, je vais donner la parole à Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH :

Oui. J'apprécie la question que Jari a posée puisque ça correspond à ce que je demandais tout à l'heure. On vous demande, Alissa, de reconsidérer, d'envoyer un message au CCWG disant que la date cible ne devrait pas être modifiée. Et donc, on pourrait faire les modifications nécessaires aux différents calendriers sans avoir un impact sensible sur la date cible et pouvoir, de cette manière, compléter l'exigence de la NTIA. Donc, je suis d'accord avec vous, il faudrait que l'on discute de la possibilité d'envoyer un message au CCWG pour leur communiquer que toute modification au processus devrait être apportée au calendrier et pas à la date cible.

D'autre part, pour ne pas vous redemander la parole tout à l'heure, je voudrais ajouter qu'entre aujourd'hui et Marrakech, on devrait se réunir pour se mettre à jour au sujet du travail du CCWG pour que l'on sache tous où on en est. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci, Kavouss. Vous avez fait quelques suggestions que j'espère, les personnes vont reprendre à mesure qu'elles prendront la parole.

J'ai maintenant Joseph Alhadeff.

On n'entend toujours pas Daniel, n'est-ce pas?

Bon. On passe à Joe, alors. Joe, allez-y.



---

JOSEPH ALHADEFF : Vous m'entendez?

ALISSA COOPER : Oui, on vous entend.

JOSEPH ALHADEFF : À mon avis, il faut que l'on tienne toujours compte de la mission qu'on nous a attribuée au moment où on a commencé à travailler. C'était d'élaborer des propositions. Et alors, pour répondre à ceux qui ont des soucis au sujet de la collaboration avec notre groupe, de la coopération, je dirais que je ne m'oppose pas à cela, mais franchement, si la communauté n'a pas d'objection par rapport à la proposition, il faut que l'on attende à ce que la communauté nous dise ce qu'elle en pense. Parce qu'on pourrait ne pas respecter les exigences. C'est possible. Et s'il faut que l'on rouvre la proposition et qu'on la modifie, il va falloir que l'on se remette au travail. C'est normal, à mesure qu'on avance, que l'on reçoive de nouvelles informations.

Donc, je comprends bien ce que disait Jean-Jacques et ce qu'il proposait, mais à mon avis, il serait utile d'avoir des considérations intérimaires avant de transmettre la proposition à la NTIA.

ALISSA COOPER : Merci, Joe. Je pense être à peu près d'accord avec ce que vous dites de la mission, mais il me semble que toutes ces personnes que nous représentons ont fait de très gros efforts pour l'élaboration de leur proposition. Alors, si le Gouvernement des États-Unis n'accepte pas la faisabilité de la mise en œuvre de la proposition, il faudrait que l'on se

---

remettre au travail au nom de toutes ces personnes que nous représentons, et cela au nom de ceux qui ont besoin de prendre cette transition se concrétiser. Donc, il faut vraiment attendre au moment de lancement de la proposition de la mise en œuvre avant de dissoudre le groupe.

J'ai maintenant Jean-Jacques et je vais fermer la liste d'intervenants après Kavouss.

Jean-Jacques, allez-y.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : J'espère que vous m'entendrez correctement.

Alissa, vous dites que notre devoir n'est pas fini et que notre mission va au-delà de l'étape de contribution de proposition. Mais on nous a demandé de préparer une proposition consolidée; ce que nous avons fait. Alors, je proposerais que l'on considère ce que Jari a rédigé et je suggère donc que l'on prépare un communiqué au Conseil d'administration pour leur faire savoir s'il nous fait vraiment des contributions pour les ajouter à d'autres textes avant la réunion de Marrakech.

Peut-être que vous pourriez expliquer à ces groupes pourquoi on a besoin de ces contributions.

Et Alissa, vous parliez de dates butoirs. Peut-être qu'on devrait essayer de respecter la date butoir de toute façon.

Alors, on peut envoyer cette demande de contributions disant que nous savons que cela implique beaucoup de travail. Bref, il faudrait que l'on

---

contacte le CCWG responsabilité, sans leur ajouter de pression, tout en leur demandant de faire des contributions dans la mesure du possible. Voilà. C'est tout.

ALISSA COOPER :

Merci, Jean-Jacques.

On a maintenant Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH :

Oui. Je suis d'accord avec Jari d'une part lorsqu'il dit qu'il faudrait que l'on se fixe une date cible, mais il a également dit qu'il y a un élément-clé, qui est la possibilité que tout le monde parle de sa propre proposition et que l'on essaie de trouver des solutions de compromis entre les différents groupes en cas de conflits. Donc, je pense que je suis d'accord avec cet aspect de ce qu'a dit Jari.

Et d'autre part, je reprends ce qu'a dit Milton au sujet de la transition et du processus de responsabilité. Il se pourrait qu'il y ait des processus qui ne puissent pas être mis en œuvre avant la transition. Et donc, si les modifications à faire sont des précisions ou des adaptations ou des réconciliations ou des commentaires sur le document qui n'impliquent pas de modifications sensibles, on devrait peut-être avancer contre les commentaires faits pendant la consultation publique. Il faudrait que l'on fasse tous les erreurs possibles pour ne pas empêcher le processus d'avancer parce qu'on va toujours recevoir de nouvelles idées. On ne peut pas s'arrêter à chaque fois.

---

Donc, il faudrait que l'on accepte un certain seuil au-dessus duquel il faudrait qu'on s'arrête, mais il faudrait que l'on délimite également quels seraient les cas auxquels on pourrait continuer d'avancer contre un commentaire public. Cela va comprendre le Conseil d'administration et le CCWG et tous les autres groupes dont on parlait tout à l'heure. Je pense que ce sera bien plus simple, mais on ne devrait pas sacrifier la proposition et envoyer une proposition incomplète à la NTIA si on a besoin de plus de temps. Mais il faut que l'on voie vraiment s'il nous fait plus de temps ou pas.

Si le Conseil d'administration s'exprime contre un article ou une proposition particulière disant qu'il ne peut pas adhérer à cette recommandation, il faudrait que l'on signale ce désaccord. C'est ça que je voulais dire. Cette lettre parle de la date butoir du mardi 19 janvier. Eh bien, ce sera la date butoir. Après cette date, il ne sera plus possible d'envoyer de nouvelles lettres. Voilà mon commentaire. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci, Kavouss.

Milton, j'avais fermé la liste d'intervenants, mais je vous permettrai de prendre la parole.

Avant cela, cependant, on avait Daniel qui n'a toujours pas pu prendre la parole. Donc, on va essayer de voir si on arrive à communiquer avec Daniel.

Ah, on vous entend Daniel! Alors, vous avez la parole. Par la suite, on permettra à Milton de s'exprimer avant de conclure nos discussions à ce sujet.

---

Daniel.

DANIEL KARREBERG : Merci, Alissa. Je vous remercie et je remercie l'opérateur également d'avoir résolu mes problèmes de son. À ce point-là, j'ai quelques remarques à faire.

D'une part, je pense que tout ce qui nous empêche de présenter le fruit de nos travaux à la NTIA à travers le Conseil d'administration de l'ICANN est notre obligation envers le CWG, qui était d'attendre à recevoir leur approbation.

J'aime bien ce que disait Jean-Jacques au sujet des calendriers et qu'au-delà d'une certaine date butoir, sans l'approbation du CWG, on devrait, de toute façon, pouvoir envoyer la proposition. On ne peut pas s'attendre ici.

D'autre part, je pense que notre proposition pourrait déjà commencer à être évaluée en termes de mise en œuvre, même avant de la présenter à la NTIA. Donc, je propose que l'on demande à nos présidents d'évaluer si cela serait possible.

D'autre part, j'ai suivi la discussion au sujet de la rédaction d'une lettre à envoyer au CCWG, et je pense que ce n'est pas une bonne idée. C'est quelque chose qui dépasse la portée de notre mission et je ne pense pas que ce soit une bonne idée. Merci.

ALISSA COOPER : Merci, Daniel. Juste pour préciser, la NTIA avait demandé que le Conseil d'administration de l'ICANN lui transmette la proposition. Alors, il faut

---

que l'on envoie notre proposition au Conseil d'administration et que, par la suite, le Conseil l'envoie à la NTIA. Donc, vous suggérez – donc, la question ici pour le CWG serait si on est prêt à envoyer la proposition au Conseil d'administration de l'ICANN, n'est-ce pas? Je demande parce que le Conseil d'administration pourrait nous remercier au moment de recevoir la proposition, sans l'envoyer avant de recevoir la confirmation ou l'acceptation du CWG, vous voyez?

DANIEL KARREBERG : Oui. Effectivement, mais le Conseil d'administration pourrait arrêter le processus.

Je propose simplement de suivre notre processus, d'avancer avec notre processus.

ALISSA COOPER : Oui, oui, c'était juste pour préciser.

Alors, on donne la parole à Milton maintenant.

MILTON MUELLER : Au sein du CWG, il y a eu des discussions très sensibles avec des personnes qui n'arrivaient pas à se mettre d'accord avec le reste du groupe au sujet du calendrier.

Et ils considèrent que la position d'une date butoir ne serait pas bien vue par certains membres du CWG, surtout en ce qui concerne la neutralité de l'ICG. Donc, s'il y en a qui croit qu'on ne devrait pas transmettre notre proposition avant de recevoir leur acceptation. Mais

---

on pourrait se demander si le CWG ne contribue pas à l'empêchement de ce processus.

Comme il vient d'être demandé, si on envoie la proposition au Conseil d'administration avant de recevoir l'approbation du CWG, on est en train de donner au Conseil d'administration la discrétion de décider si la proposition est prête à être envoyée ou pas, ce qui pourrait aller alors à l'encontre du processus de responsabilité et transparence.

Donc, je suis d'accord avec vous : notre travail est fini. Et on pourrait très bien dire que peu importe quand nous allons envoyer notre proposition. Mais on a tellement travaillé que je ne voudrais pas qu'il y ait des personnes qui s'opposent à la transition de la proposition ou même la proposition elle-même parce qu'il y a eu un problème technique avec la date butoir et avec l'acceptation. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci. Il me semble qu'il est très clair que cette possibilité de rédiger une lettre ou une note à envoyer à notre groupe n'est pas complètement dans notre compétence. Il serait également possible que les personnes veuillent que l'on envoie une lettre.

Et donc, si vous avez un avis vraiment fort là-dessus, il faudrait que vous l'exprimiez si vous voulez que l'on envoie ou que l'on n'envoie pas de lettres. Il faudrait le dire clairement sur la liste de diffusion, comme ça tout le monde est au courant. Et si vous avez d'autres commentaires à faire, vous pouvez également le faire à travers la liste de diffusion. Nous allons continuer notre discussion à travers la liste. Si besoin, nous allons

---

programmer deux nouveaux appels, mais dans la mesure du possible, nous allons essayer de tout faire à travers la liste.

Comme vous le savez, le personnel de l'ICANN et les présidents devraient avoir un certain niveau de discrétion au sujet de ces discussions. Je suppose que vous vous attendiez à ne plus avoir de réunions à ce point-là, mais bon, il est possible que l'on continue de se réunir de temps à autre. Mais s'il y a des sujets à discuter, des questions qu'il faut que l'on considère, nous allons programmer une réunion en mars.

En tous cas, nous ne comptons pas programmer de nouvelles réunions, sauf un cas exceptionnel, mais nous allons prévoir une réunion d'une heure ou de deux heures, même, pendant la réunion de l'ICANN. Si possible, je vous invite à y participer en personne, mais si vous ne pouvez pas vous déplacer pour venir à la réunion de l'ICANN, nous allons également tout diffuser en ligne sur l'Adobe Connect, comme pour les téléconférences. Donc, vous pouvez très bien profiter de cette possibilité, si besoin.

Donc, c'est ça que je suggère. Il faudra que l'on réponde au personnel de l'ICANN pour leur faire savoir quelle est notre décision parce qu'ils doivent organiser les réunions. Si jamais on avait besoin de se réunir avant, nous allons essayer de conclure la proposition pour l'envoyer à la NTIA en intégrant les nouvelles propositions que nous allons recevoir.

Je vois que j'ai des personnes ici qui lèvent la main. De toute façon, puisqu'il est déjà l'heure, je vais demander de ne pas tarder plus que cinq minutes. Alors, Kavouss, allez-y.



---

Kavouss, je ne vous entends pas. Je ne sais plus quel est le problème.

Allez-y, Daniel, maintenant.

DANIEL KARREBERG : Vous m'entendez?

ALISSA COOPER : Oui, Daniel. Allez-y.

DANIEL KARREBERG : Je suis d'accord pour programmer une réunion de l'ICG dans la réunion de l'ICANN. Je pense que nous devons attendre que le CCWG, le CWG aient fini leurs propositions. On peut envoyer un signal et proposer de se réunir par téléconférence, comme vous l'avez proposé.

Je pense aussi que ce serait – ce ne serait pas juste pour les personnes qui ne peuvent pas venir à Marrakech parce que finalement, ce n'est pas la même chose lorsque l'on fait une téléconférence que lorsque l'on fait une réunion en face à face et d'autres gens ne sont pas présents.

Donc, je dirais que je ne suis pas – je pense qu'on peut organiser une téléconférence, mais pas pendant la réunion de Marrakech. Et je pense qu'on peut résoudre cela en ligne. Merci.

ALISSA COOPER : Merci beaucoup, Daniel. Voyons si Kavouss est de nouveau avec nous...

---

KAVOUSS ARASTEH : Oui. Je suggère que ceux qui veulent que cela soit organisé pendant la réunion de l'ICANN 55 le disent, et les autres, ceux qui sont pour une téléconférence, le disent aussi. Merci.

ALISSA COOPER : Bien. Merci, Kavouss.

Jean-Jacques, vous avez la parole.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci, Alissa. Je suis d'accord avec ce que Daniel a dit. Je voudrais ajouter que ce petit groupe de personnes qui forment notre groupe est un groupe qui dépend de la bonne volonté d'ICANN pour les voyages. Je dépends de mon unité constitutive qui devra payer mon voyage. Donc, je voudrais ici préciser que ce serait bien si dans les deux semaines à venir, on organise une réunion de l'ICG et que l'on puisse se réunir aussi lors de la réunion de Marrakech. Je pense qu'il faut demander un soutien à nos unités constitutives pour qu'elles nous aident à payer le voyage et les frais d'hébergement. Merci.

ALISSA COOPER : Merci, Jean-Jacques. Si nous organisons une réunion officielle de l'ICG à Marrakech, il y aura bien sûr un remboursement de nos billets d'avion, et c'est une décision que nous devons prendre. Je pense qu'il semble que la décision la plus raisonnable sera de ne pas ajouter une réunion et que l'on pourra faire une réunion informelle des membres de l'ICG lors de la réunion de Marrakech. Si on a besoin d'organiser une réunion de

l'ICG pendant – au moment où la réunion de Marrakech a lieu, on pourra le faire.

Je pense que personne ne sera contre. Si vous êtes contre, en tous cas, dites-le tout de suite.

Bien. Je vois la suggestion de Keith, qu'on organise des téléconférences une semaine avant, une semaine après la réunion de Marrakech. Le président analysera cette question et prendra une décision. Nous vous tiendrons au courant.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**